

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2232>

Grève à l'hôtel Canella Beach : signature d'un protocole de fin de conflit

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : dimanche 10 janvier 2016

Mis à jour le : dimanche 10 janvier 2016

UGTG.org

Depuis ce matin Mercredi 23 Décembre 2015, les salariés de CANELLA BEACH Hôtel Restaurant affiliés à l'UTHTR-UGTG ont cessé le travail **pour réclamer le respect et l'application de l'Accord Jacques BINO et de la Convention Collective Départementale de Guadeloupe.**

Des discussions entamées par l'UTHTR-UGTG et la Direction de l'Hôtel Restaurant CANELLA ce soir ont abouti à la signature d'un Protocole d'Accord de Fin de Conflit.

Les salariés ont obtenu entière satisfaction sur tous les points de leurs revendications notamment :

1. Le versement aux salariés concernés d'un acompte de 500 euros brut sur les arriérés de l'Accord BINO à compter de Février 2016

2. Le respect et l'application intégrale de l'Accord BINO par le paiement total de 200 euros net par mois sur le salaire de base à compter de Février 2016

3. L'application de la Convention Collective Départementale de Guadeloupe sur les bulletins de paie. Les corrections seront effectuées sur les bulletins de paie mentionnant la Convention Collective Nationale

4. Le paiement du salaire de la journée de mobilisation aux salariés grévistes

Les parties s'engagent à se rencontrer ultérieurement pour négocier les arriérés de salaires au titre de l'Accord BINO à compter du Lundi 15 Février 2016.

Le travail a repris ce soir selon le planning des salariés.

Seule la lutte paie !